

L'enjeu des Capitales africaines de la culture



La stratégie de la Commission européenne sur les politiques culturelles avec le continent africain

Intervenants

Sophie Léron. Directrice générale de Montpellier 2028.

Adja Mariam Soro. Réalisatrice, scénariste, productrice et autrice de bande dessinée et d'animation.

Sophie Renaud. Directrice Coopérations et Dialogue des Sociétés, Institut français.

Jacques Jonathan Nyemb. Avocat et fondateur du Think Do Tank en innovation sociale « The Okwelians ».

Giorgio Ficarelli. Chef de Section, Culture et Dialogue Interculturel, DG INTPA, Commission Européenne.

Bamba Ould Daramane. Maire de la commune de Rosso (Mauritanie).

Virginie Ehonian. Modératrice.

➔ euro-africa.montpellier.fr

Dans le cadre de la première Biennale Euro-Africa Montpellier (du 9 au 15 octobre), Montpellier 2028, candidate au titre de Capitale européenne de la culture, a organisé une table ronde le lundi 9 octobre à la Maison des relations internationales autour de la stratégie de développement des villes par la culture et notamment sur le continent africain. Restitution.

Le label « Capitale européenne de la culture » vise à faire connaître la richesse culturelle de l'Europe à travers le continent. Depuis sa création en 1985, de nombreuses villes – dont désormais des villes intermédiaires comme Timisoara en Roumanie ou Eleusis en Grèce –, ont pu à travers ce dispositif initier et développer une politique de transformation de leur territoire et hisser la culture au rang de moteur économique, géopolitique et sociétal. Aujourd'hui, c'est au tour de l'Afrique de se lancer dans l'aventure avec le soutien de la Commission européenne.

Première Capitale africaine de la culture

Le forum des maires sur la culture – qui s'est tenu les 23 et 24 mai dernier à Rabat – avait défini un premier cadre, signifié par l'adoption d'un Manifeste pour le Renouveau de la Culture Africaine et Afro-descendante. À suivre...

Lors de la table ronde, les intervenants ont convergé sur la nécessité de « faire de la culture un pilier du développement durable des villes et des territoires », mais aussi un vecteur de rapprochement entre les acteurs, qu'ils soient culturels ou économiques, en Europe et en Afrique. La possibilité de définir un statut pour les artistes africains a été abordée. Comme l'enjeu de formation de la jeunesse pour faire émerger de nouveaux talents et donner à ces jeunes les moyens de concrétiser leurs rêves – rappelons que plus de 40 % de la population en Afrique a moins de 15 ans. La prochaine étape pour désigner la Capitale africaine de la culture pour 2024-25 est prévue en novembre. Montpellier 2028 a d'ores et déjà annoncé son soutien et son engagement à porter des projets croisés avec la ville qui sera désignée.

